



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES du 7 avril 2022

Le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales de l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes s'est réuni le Jeudi 7 avril 2022 à 13h00 en son siège sis au 8 Rue de Saint-Cyprien à PERPIGNAN (66100). Afin de procéder aux élections complémentaires.

Sièges à pourvoir :

COLLEGE DES LIBERAUX :

- ✓ 1 membre libéral titulaire

Candidatures reçues ou déposées :

COLLEGE DES LIBERAUX :

- BEAULERET Mathilde, 5 rue des Pâquerettes 66680 CANOHES, née le 17/10/1995 à DRAGUIGNAN, Libéral, Titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat.

- LE HEBEL Benjamin, 4 rue Alfred Sauvy 66450 POLLESTRES, née le 22/08/1985 à RENNES, Libéral, Titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat et d'un diplôme d'ostéopathie IFBO 2016, Syndiqué FFMKR.

- CARDOT Christine, 2 rue Ibn Sinaï Dit Avicenne 66330 CABESTANY, née le 01/07/1977 à ELNE, Libéral, Titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat et d'un diplôme d'ostéopathie.

- GALLEGRO PEREZ Francisco Samuel, 2 bis avenue Ledru Rollin 66600 RIVESALTES, né le 08/08/1976 à VALLADOLID, Libéral, Titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat.

- DELORT Sophie-Charlotte, 26 rue Paul Massot 66000 PERPIGNAN, née le 08/07/1966 à PARIS, Libéral, Titulaire du titre de Masseur-Kinésithérapeute diplômé d'Etat, conseillère ordinal suppléante.

- THIEBAULT Philippe, 3 avenue des Terrasses du Levant, Résidence les 3 mâts Bât A 66140 CANET EN ROUSSILLON, né le 19/08/1953 à LIMOGES, Libéral, Titulaire du titre de Masseur-Kinésithérapeute diplômé d'Etat, Conseiller ordinal suppléant, Assesseur Chambre Disciplinaire de Première Instance, Ancien conseiller ordinal titulaire.

Ouverture du bureau de vote :

Le Président du Conseil, Olivier PLISSON, a ouvert la séance à treize heures et a invité l'assemblée des électeurs présents à élire un bureau de vote composé d'un président et de deux assesseurs.

Ont été élus :

- ✓ Une Présidente en la personne de Sandrine GUERARD
- ✓ Deux assesseurs en les personnes de : Olivier PLISSON et Jessica GONZALEZ

Chacun d'eux a eu à sa disposition la liste des électeurs et la liste des électeurs ayant voté par correspondance.

Vote :

Le scrutin a été ouvert par la présidente du bureau de vote à 15H00, conformément aux indications portées sur les convocations.

La présidente du bureau de vote a fait constater que l'urne était vide. Il a ensuite été procédé au vote.

Les électeurs présents ont été invités à s'isoler pour remplir leur bulletin de vote puis revenir déposer leur enveloppe dans l'urne qui était placée sous la surveillance du bureau de vote, puis à émarger.

Fermeture du bureau de vote :

Le président du bureau de vote a annoncé à 14H00 la fin du scrutin, conformément aux indications portées sur les convocations. Aussitôt la clôture prononcée, la boîte scellée contenant les votes par correspondance a été ouverte, les enveloppes ont été comptées et ouvertes et les enveloppes anonymes qu'elles contenaient ont été placées dans l'urne.

Dépouillement :

Le dépouillement a eu lieu sans déssemparer en séance publique.

Résultats :

COLLEGE DES LIBERAUX :

Nombre d'inscrits 1617
Nombre de votants 1420
Nombre de votes validés 166
Nombre de bulletins blancs ou nuls 26

NOM et Prénom	Nombre de voix	Rang	Résultat
BEAULERET Mathilde	59	1	Elu titulaire
CARDOT Christine.....	44	2	Elu suppléant
DELORT Sophie-Charlotte	37	3	Elu suppléant
GALLEGO PEREZ Francisco Samuel	44	2	Elu suppléant
LE HEBEL Benjamin.....	59	1	Elu titulaire
THIEBAULT Philippe	37	3	Elu suppléant

Candidats inéligibles :

L'éligibilité des candidats a été appréciée à la date du 7 avril 2022.
Aucun candidat n'a été reconnu inéligible.

Incident ou contestation lors du scrutin ou lors du dépouillement : NEANT

La séance est levée à 15h32.

Le Président du bureau de vote, Madame GUERARD Sandrine



Les assesseurs : Madame Jessica GONZALEZ et Monsieur Olivier PLISSON

